

Listen to this article

« Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. » – 1 Jean 3 : 14.

Grâce à des contacts personnels et au travers de correspondances, nous sommes heureux de témoigner du fait que nous avons toutes les raisons de croire que les Étudiants de la Bible, qui constituent la grande majorité de nos lecteurs, ont récemment pu croître en grâce – durant les quelques dernières années. En faisant le contraste entre le présent (article écrit en 1913 – Trad.) et il y a trois, six ou dix ans, nous remarquons une grande croissance dans la spiritualité – l'Esprit du Seigneur – le Saint Esprit d'Amour.

Cela n'est pas seulement manifesté dans des activités au service de la Vérité, mais également dans des sympathies plus larges de l'un vis-à-vis de l'autre et pour tous les Chrétiens – et, à vrai dire, pour l'ensemble de la création gémissante. Il devrait en être ainsi chaque année ; chaque semaine, en fait, devrait marquer une progression dans la ressemblance à Christ ; nous nous souvenons en effet que, *" Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas "* (Romains 8 : 9) et pour cette raison, il n'aura pas part au Royaume – quelle que soit la bénédiction inférieure qu'il pourrait obtenir sous la verge et la discipline nécessaires au bon développement d'un caractère convenable.

D'ailleurs, nous nous souvenons de la citation de l'Apôtre qui dit que nous devons chacun, individuellement, devenir des copies de notre Seigneur du point de vue du caractère. (Romains 8 : 29). De telles affirmations si claires de la volonté divine et des conditions sous lesquelles nous pouvons affermir notre appel et notre élection devraient être véritablement stimulantes.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Néanmoins, malgré tous les progrès constatés, une grande partie des petites assemblées connaissent des désaccords qui causent plus ou moins d'anxiété et de chagrin. Comme la Vérité nous rend libres et ouvre les yeux de notre entendement, elle nous permet de voir nos propres imperfections ainsi que celles des frères, des sœurs et du monde, plus clairement que jamais. Si une grande quantité d'amour n'est pas manifestée, cela signifiera une disposition à trouver des défauts et à critiquer.

Nous pouvons avec sûreté nous accorder une liberté considérable sur toute la ligne quand il s'agit de notre propre caractère. Nous pouvons rechercher des fautes en nous et nous critiquer souvent et cela à notre avantage. Néanmoins, même cela ne devrait pas nous faire oublier la promesse gracieuse du Seigneur, qu'Il va nous juger selon nos intentions de cœur et non selon nos actions imparfaites. Nous sommes peut-être plus en mesure d'apprécier nos propres imperfections et de déterminer dans quelle mesure elles ne sont pas intentionnelles ; mais quand il s'agit des imperfections des autres, notre amour, notre patience, notre bienveillance envers les frères, notre humilité, notre douceur, etc. sont à l'épreuve. Cependant, de telles épreuves sont très profitables. Nous prions pour que le Seigneur nous aide à croître dans les grâces du Saint Esprit, mais souvenons-nous que le seul moyen de nous aider est de nous éprouver dans ce sens. Notre force de caractère et notre développement dans ces grâces seront en proportion des épreuves reçues dans un état d'esprit convenable.

Preuve de notre relation comme Nouvelles Créatures

Notre texte semble sous-entendre le fait que l'amour pour les frères est une des plus belles expériences du chrétien. Quiconque pense avoir un amour total pour tous les frères, une sympathie totale envers eux, a en cela une preuve scripturale solide qu'il est lui-même une Nouvelle Créature – qu'il est passé de la mort à la vie. Et quiconque a un autre sentiment pour les frères que l'amour, manque certainement dans cette optique de preuves ou de démonstrations de sa relation avec Dieu comme Nouvelle Créature.

Si nous gardons toujours cela dans nos esprits, quel précieux secours cela sera pour

nous ! Ne désirons-nous pas souvent nous réassurer de la faveur du Seigneur et de notre relation continue avec Lui comme Nouvelles Créatures, passées de la mort à la vie ? Si c'est le cas, voici donc le texte dont la mise en pratique nous apportera la paix et la joie, si nous nous trouvons dans une condition adéquate. Et si nous sommes dans une mauvaise condition, il devrait tirer la sonnette d'alarme pour notre sécurité personnelle comme Nouvelles Créatures.

Un des points de désaccord dans la plupart des assemblées concerne la relation entre celles-ci et ses serviteurs. Pour autant que nous puissions en juger, la faute repose quelquefois sur l'un et quelquefois sur l'autre. On nous pose souvent des questions sur les devoirs des Anciens, la responsabilité des assemblées, etc. En général, nous préférons nous référer à notre discussion complète sur ce sujet dans le sixième volume des Études dans les Écritures. Nous ne saurions comment ajouter quoi que ce soit aux suggestions qui y sont faites. Nous croyons que si ce que nous avons écrit était entièrement étudié, les recommandations qui s'y trouvent s'avéreraient amplement suffisantes dans tous les cas.

D'un point de vue doctrinal, nous préférons ne pas écrire de lettres personnelles ; car à quelques reprises, nous nous sommes rendus compte que les destinataires les avaient soit mal comprises, soit ne les avaient que partiellement communiquées à d'autres en discutant du problème. En outre, certains ont dit : " Le frère Russell a écrit ainsi dans les Études des Écritures, mais nous avons une lettre ultérieure qui suggère qu'il a changé d'opinion. " Nous souhaiterions que nos chers amis se sentent rassurés que si notre opinion venait à changer sur une quelconque vérité importante, nous ferions état du changement devant tous les lecteurs de la Tour de Garde aussi vite que possible. Tant que vous ne verrez pas de tels changements mentionnés dans la Tour de Garde, n'y prêtez pas attention ; considérez les exposés des Études dans les Écritures comme s'ils avaient été écrits hier et à votre attention.

Les principes du gouvernement de l'Église

Pour résumer les lois régissant l'Église de Christ, disons qu'il y a deux points de vue répandus parmi les chrétiens concernant le ministère de Christ :

1) Le point de vue épiscopal, qui retient que l'Église doit être dirigée et gouvernée par des évêques, du fait de la prétention qu'ils sont des évêques apostoliques ; ce qui veut dire qu'ils sont les successeurs des Apôtres et qu'ils sont investis de la sagesse, de l'inspiration et de l'autorité apostoliques pour la direction de l'Église et de ses affaires. Ce point de vue est adopté par les Catholiques Romains, les Catholiques Grecs ainsi que les Épiscopaux.

2) L'autre point de vue est le Congrégationalisme, qui dit que toute assemblée du peuple de Dieu est une unité, et a le droit de se gouverner et d'établir son propre règlement pour son propre bien-être, étant sujette à la direction divine. Les Congrégationalistes, les Baptistes et certains autres prétendent être gouvernés de cette manière. D'autres dénominations, avec plus ou moins de confusion et d'indécision, divisent l'autorité entre les ministres et les laïques.

Nous considérons que l'arrangement Biblique combine les points de vue Épiscopaux et Congrégationalistes. Ainsi, les Écritures nous enseignent que les douze Apôtres étaient et sont toujours l'épiscopat – les seuls Évêques Apostoliques inspirés et qui font foi. Tout ce que ceux-ci déclaraient lié sur la terre est lié parmi le peuple du Seigneur. Tout ce qu'ils déclaraient délié, ou non lié, ne serait pas obligatoire pour l'Église, vu des cieux. De ce point de vue, les paroles de Jésus concernant tous les autres soi-disant évêques apostoliques sont plutôt piquantes. Il déclare qu'ils sont " de faux apôtres, des menteurs ". Ils ne sont apôtres dans aucun sens du terme. (Apocalypse 2 : 2 ; 2 Corinthiens 11 : 13). En conséquence, nous ne devons ni faire attention ni reconnaître d'une quelconque manière que ce soit les revendications de ces évêques, que Satan a dupés en leur faisant croire qu'ils avaient un pouvoir apostolique – la succession apostolique.

Comme le peuple de Dieu possède pour autorité et réglementation l'Épiscopat authentique, les douze Apôtres de l'Agneau, ils sont ainsi organisés sous un gouvernement épiscopal, ou gouvernement des évêques apostoliques – néanmoins, leur organisation est à proprement parler congrégationaliste. Chaque assemblée des consacrés du Seigneur est totalement libre, et devrait avoir sa propre foi dans la Bible et dans toutes les précieuses vérités de la Bible. Aucune assemblée et aucun individu ne peut convenablement être attaché aux vœux d'autres assemblées ou d'autres individus.

Les membres de l'assemblée, de l'Église, se réunissant dans le but d'agir comme une seule personne, de rendre un culte en commun, de servir la cause de Dieu en commun, devraient faire ainsi à cause de leur appréciation mutuelle du caractère et du Plan divins. Ils ne sont sous le gouvernement de personne, ou sous aucune loi, si ce n'est celle de l'épiscopat de la Bible – les enseignements des Apôtres. De même, les anciens et les diacres de chaque assemblée doivent être choisis par les membres de celle-ci, en accord avec les instructions de la Bible. Aucune autorité terrestre n'a le droit d'intervenir entre les instructions des douze Apôtres divinement désignés et les assemblées du peuple du Seigneur qui décident de s'assembler en harmonie avec les instructions des Apôtres. Ceci détruit d'un seul coup l'autorité papale ainsi que celle des soi-disant évêques apostoliques.

Du fait que les Diacres et les Anciens, les Pasteurs et les Enseignants, sont élevés à leur position de service et d'honneur par les votes des frères, cela place l'assemblée dans une autorité supérieure à celle de ses serviteurs. Mais l'assemblée, à son tour, est obligée de ne pas forcer ses préférences, mais simplement d'agir loyalement en harmonie avec la direction divine donnée par les Apôtres dans la Bible. Ainsi, nous voyons que la vérité sur ce sujet, du point de vue Divin, a été éloignée de façon nette de la vue des gens depuis des siècles, au désavantage de l'Église – certains ne gardant qu'une partie de la vérité et d'autres la deuxième – Peu nombreux étant ceux qui reconnaissent la totalité, si tant est qu'il y en a qui la reconnaissent. En effet, nous voyons que cela a été le cas pour quasiment toutes les doctrines. Tandis que certains détails ont été publiés dans les ETUDES DANS LES ECRITURES, Volume 6, cependant, les principes mis en cause reposent dans ce que nous avons cité plus haut. Quiconque saisit de manière approfondie les principes devrait également apprécier les détails.

Et cela ne serait qu'une question de réflexion et de délibération patiente pour résoudre tous les détails des affaires de n'importe quelle petite assemblée, en accord avec les Écritures. Ainsi, tandis que l'assemblée place une certaine autorité et confie un certain service dans les mains de ceux qui ont été choisis comme Anciens, et désigne d'autres membres pour les assister dans le travail comme Diacres, néanmoins les Anciens comme les Diacres doivent des comptes à l'assemblée.

L'assemblée supérieure à ses serviteurs

Dans le cas d'une quelconque dispute, le jugement ou la décision de l'Assemblée devrait être la bonne solution pour la situation traversée. Si cela s'avère ne pas avoir été sage plus tard, le Seigneur est capable de faire en sorte que cette erreur de jugement procure du bien – de l'instruction. Par exemple : Si le jugement de l'assemblée, à un moment quelconque, diffère du jugement de l'Ancien ou des Anciens, la meilleure chose à faire serait pour l'Ancien de s'en remettre à l'autorité supérieure, qui est l'assemblée, l'Église ; car celui qui désigne est supérieur à celui qui est désigné. L'arrangement du Seigneur pour les Assemblées est : *" là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, Je suis au milieu d'eux ".*

Le Seigneur a promis d'être avec les Assemblées. Il n'a pas dit, " là où il y a un Ancien, je suis avec lui, et c'est chez lui que l'assemblée doit se réunir ". Mais, " S'il y a une assemblée, je suis au milieu d'elle ; elle peut désigner un ancien, que je reconnaîtrai et que je bénirai comme son représentant, pour le bien de l'assemblée, dans la mesure où il s'efforcera d'être un vase convenable afin d'être mon serviteur et de bénir cette assemblée ". Cette appréciation de la véritable relation entre l'Ancien et l'Assemblée devrait aider les Anciens à cultiver ces fruits et ces grâces du Saint Esprit décrits par Saint Paul comme étant la douceur, la tendresse, la patience, la bonté, l'endurance, l'amour. Mais d'un autre côté, l'Assemblée, ayant choisi un de ses membres pour la servir comme frère Ancien et pour veiller aux intérêts de celle-ci, devrait espérer qu'elle a fait son choix avec sagesse, en harmonie avec les Paroles du Seigneur et sa providence. En espérant ainsi, elle devrait être prête à apporter son soutien et ses encouragements à l'Ancien, dans la mesure où elle le voit s'efforcer de connaître et d'accomplir la volonté du Seigneur et d'employer fidèlement son temps et ses talents au service de celle-ci. Si elle découvre par la suite qu'elle n'a apparemment pas discerné totalement et n'a pas suivi les instructions apostoliques concernant la sélection des Anciens, elle devrait toujours être délicate et douce envers lui, se souvenant que la responsabilité lui appartenait lorsqu'elle l'a élu – c'est une faute qui devrait être rectifiée à l'élection suivante – Elle devrait faire confiance et prier pour qu'elle soit en mesure de discerner plus parfaitement la volonté du Seigneur et être plus sage dans sa sélection.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Les devoirs de l'assemblée

De ce point de vue-là, l'assemblée a son mot à dire au sujet du nombre de réunions qui doivent avoir lieu, de l'endroit où elles doivent avoir lieu, par qui elles doivent être conduites, la nature des leçons et des études, etc. Aucune décision de ce genre n'appartient à l'ancien, bien que, comme membre de l'assemblée, il ait le même droit que les autres d'être écouté. En fonction de l'estime qu'ont les autres pour lui, son opinion aura un certain poids dans l'assemblée. Néanmoins, l'assemblée ne devrait jamais oublier le fait que peu importe combien un ancien est estimé, il n'en est pas pour autant son guide. Les anciens ainsi que tous les autres doivent être écoutés, dans la mesure où on les voit interpréter avec sagesse les enseignements des Saints Écrits.

Nous croyons que, ces principes étant compris, approuvés et observés, il y aura de moins en moins de désaccords dans les assemblées. Les anciens, dans leur propre sphère d'activité, en recherchant consciencieusement à servir en harmonie avec leur rôle, vont en conséquence être empêchés de faire et de dire beaucoup de choses hors de leur sphère d'action et vraisemblablement d'activer des difficultés parmi les membres de l'assemblée.

Un facteur puissant dans toutes les disputes

Nous trouverons généralement, nous le croyons, que l'orgueil est un facteur puissant dans toutes les disputes de l'Eglise. Quelquefois, l'ancien s'engage à faire pour l'assemblée plus que ce qu'elle désire de lui et plus que ce qu'elle l'a autorisé à faire. Ou, égaré par les sentiments dominant toutes les dénominations de la chrétienté, il pense que son rôle d'ancien est une fonction d'autorité sur l'Eglise et non un service honorable, l'autorité étant détenue par l'assemblée. Parfois, le problème se pose avec un certain membre de l'assemblée qui, recherchant à préserver les droits et l'autorité de celle-ci, atteint un extrême et harcèle inutilement l'ancien, le critiquant de faire une bonne chose, mais pas exactement de la manière que ce frère bien intentionné le désirerait.

L'amour devrait mettre en pratique la Règle d'Or. Nous devrions être disposés à donner raisonnablement à l'ancien autant de liberté d'action que nous le

désirerions si nous étions à sa place – à condition, bien entendu, que cette liberté soit en totale harmonie avec la Parole de Dieu. De plus, nous devrions nous rappeler que l'ancien est le serviteur de l'assemblée entière, et non le serviteur d'un quelconque membre particulier de celle-ci. C'est pourquoi, toute critique de son comportement devrait provenir de l'assemblée et pas simplement d'un seul membre de celle-ci. Si un membre a une idée importante que l'ancien ignore, il devrait se sentir libre de demander l'avis de l'assemblée à ce sujet pour sa propre instruction et pour celle de l'ancien ; mais aucun membre ne devrait entreprendre de critiquer l'ancien ou de chercher en lui des fautes dans sa manière de faire.

Si l'assemblée approuve l'ancien, ceux qui pensent différemment sont libres de penser comme ils le désirent, mais devraient s'en remettre à la majorité. En d'autres mots, la paix et l'ordre dans une assemblée sont des choses de grande valeur pour progresser dans l'étude de la Bible. Rien ne devrait être fait pour déranger la paix et l'ordre à moins qu'il y ait quelque chose de franchement mauvais, non scriptural, lié au problème. Alors, le frère ou la sœur attirant l'attention sur les affaires qu'il considère non scripturales, devrait parler peu de son opinion mais devrait principalement employer les injonctions scripturales qu'il considère violées.

« Persévérez dans l'amour fraternel »

Ces suggestions sont destinées à augmenter et promouvoir la paix et l'unité parmi les frères du Seigneur à quelque endroit que ce périodique aille. Nous sommes confiants que tous ceux qui sont engendrés de l'Esprit, le Saint Esprit, sont désireux de connaître et de faire ce qui est bien – ce qui est satisfaisant et agréable à Dieu et pour les meilleurs intérêts de sa Cause. *" Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps. "* (1 Corinthiens 12 : 13). *" Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas. "* (Romains 8 : 9). Notre pensée est que tous étant un avec le Seigneur – en unité de cœur et de volonté – nos difficultés résident presque entièrement dans nos têtes, dans notre mauvaise compréhension de certains des principes gouvernant l'arrangement divin. Et ces principes, nous pouvons en être sûrs, sont parfaits, justes. Dans la mesure où nous pouvons entrer en harmonie avec ces principes, nous serons en paix les uns avec

les autres, nous assistant mutuellement avec joie en vue du Royaume, dans lequel nous devrions avoir part avec le Seigneur.

Rappelons-nous continuellement que l'amour pour tous les frères est une indication certaine que nous aimons comme Nouvelles Créatures. Et l'amour pour les frères signifie que nous ne les blesserons pas, que nous n'allons pas dire du mal à leur sujet, sauf en cas d'absolue nécessité ; et, finalement, que nous n'allons même pas soupçonner du mal de leurs paroles et actions. " *L'amour est l'accomplissement de la loi.* " (Romains 13 : 10). " *Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui.* " (1 Jean 4 : 16). Car si nous donnions tous nos biens pour nourrir les pauvres, et si même nous sacrifiions nos corps pour être brûlés dans l'intérêt de la justice, si nous n'avons pas l'amour – l'Esprit d'amour – nous ne sommes rien aux yeux de Dieu. – 1 Corinthiens 13 : 3.

WT 1913 p.5346